



Le Syndicat des immenses ^[1]Fondé en mars 2019 dans la foulée de la première Assemblée ouverte du mouvement Droit à un toit / Recht op een dak, Le Syndicat des immenses est un groupe de pression et d'action. Comme il y a un syndicat des propriétaires et un syndicat des locataires, il y a désormais un syndicat des aspirants locataires / propriétaires. Il se réunit tous les lundis de 11h à 13h30 chez DoucheFLUX. organise depuis le 1er février 2022 une MANIF AU FINISH. Qu'ils soient 2, 5, 10... , tous les mardis, de 11h30 à 12h, ils occupent résolument un bout de trottoir, rue de l'Association à Bruxelles. Le lieu n'est évidemment pas choisi par hasard : le n°15 abrite Bruss'Help, ASBL de droit public chargée de « coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale ». Dans son CA, Alain Maron (Ecolo), chargé de l'Action sociale et de la santé ; par contre, point de représentation de Nawal Ben Hamou (PS), Secrétaire d'État en charge du Logement... Cherchez l'erreur !

4 questions à Laurent d'Ursel, secrétaire du Syndicat des immenses – Par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, 4/03/2022

CBCS : Laurent d'Ursel, d'où vient cette idée d'une manifestation au finish ?

C'était une décision compliquée à prendre, mais issue d'un long processus de réflexion. En Région de Bruxelles-Capitale, une personne en non-logement est considérée avoir un problème « social-santé » et non un problème de logement ! De nombreuses associations du secteur du « sans-abrisme » sont arrivées à ce constat : le secteur du sans-abrisme, le « mal-nommé », ne devrait pas exister ! Tant que le « sans chez-soi » ne sera pas considéré comme un problème de logement, le sans-abrisme revient à être perçu comme une fatalité. Pour cette raison, nous avons décidé de lancer cette appel à la mobilisation jusqu'à ce que le Secrétariat d'État en charge du Logement soit représenté au CA de Bruss'Help ! Pour qu'on prenne enfin le problème du sans-abrisme par le bon bout !

« A une personne sans-abri, nous allons lui indiquer où prendre une douche plutôt que de le questionner sur comment est-il tombé dans la rue ? »

Laurent d'Ursel, secrétaire du Syndicat des immenses



Tant que le sans-abrisme ne sera pas un problème de logement !

CBCS : L'article 23 de la Constitution reconnaît pourtant le droit à un logement décent. Et il existe toute une série de dispositifs d'insertion sur le terrain : les maisons d'accueil, le travail de rue et de maraude, le Housing First, ...

Quand nous avons découvert la présence du dispositif Housing First dans l'Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri (14 juin 2018), nous avons eu les larmes aux yeux ! Dans un premier temps, nous avons cru que la bataille était gagnée... Malheureusement, la Belgique est un des seuls pays au monde à faire du Housing First sans logement à la clé ! Et le concept même d'insertion n'est défini nulle part dans l'Ordonnance !

CBCS : Ce qui contraint les structures telles que DoucheFLUX à faire de l'aide d'urgence ?



Tant que le sans-abrisme ne sera pas un problème de logement !

Bien entendu, on se réjouit de pouvoir offrir une douche, un repas, un accueil digne aux personnes dans la rue... A court terme, jusqu'à la fin de la semaine, c'est parfait ! Mais à long terme, nous n'orientons pas les personnes vers une solution. Au contraire, on pérennise des situations de survie plutôt que de pouvoir les en sortir. On les installe dans un système précaire. Et l'essentiel des énergies est mis dans ce ce travail mal qualifié d'« urgence » : on s'illusionne alors de faire quelque chose d'essentiel qui n'est, en réalité, que du « dépannage » d'urgence... Parallèlement, le nombre de personnes sans chez-soi ne cesse d'augmenter.

« Comment s'étonner encore que le nombre de personnes sans chez-soi ne cesse d'augmenter ? »

Le Syndicat des immenses



Tant que le sans-abrisme ne sera pas un problème de logement !

CBCS : Qu'en est-il après plus d'un mois de Manif au finish ? (débutée au 1er février 2022)
Avez-vous eu des réactions de la part de Nawal Ben Hamou (PS), secrétaire d'Etat bruxelloise au logement ?

Non, aucune réaction ! Par contre, nous venons de diffuser l'action auprès des parlementaires bruxellois et nous avons déjà reçu une demande de contact de la part de Zoé Genot (Ecolo). Et en 2022, beaucoup d'actions vont avoir lieu autour de cette question : [le mouvement « droit à un toit »](#) a commandé, avec le Syndicat des immenses, une étude au sujet des coûts du sans-abrisme (DULBEA), qui démontrera, très vraisemblablement, qu'il coûte plus cher d'entretenir la survie que de reloger les personnes ! - une conférence gesticulée se met aussi en place (Collectif 1984), etc. La Manif au finish fait partie de cet ensemble d'actions qui dénoncent combien tout est à l'envers : on offre de l'hébergement d'urgence censé être temporaire qui devient permanent ! Il faut changer les mentalités, travailler autrement. Et le premier pas, en tant qu'intervenant social, c'est de nous rejoindre dans cette action collective pour taper sur le clou !



Manif au finish

Tant que le sans-abrisme ne sera pas un problème de logement !

Appel à mobilisation :

Lancée le mardi 1er février 2022, l'action prendra fin dès que la Secrétaire d'État en charge du Logement sera représentée au CA de Bruss'Help, que cela passe par une refonte des statuts de Bruss'Help ou, en attendant cette refonte, par un nouveau et temporaire règlement intérieur du CA.

[Pour visionner les premières photos de la MANIF AU FINISH - télécharger les flyers FR et NL - lire les dessous politico-juridiques de cette « impasse sur le logement »](#)

Envie d'en être, un mardi à 11h30 ?

On ne sera bien sûr jamais trop nombreux derrière la banderole de la MANIF AU FINISH...

Vous pouvez vous engager à être au moins deux personnes présentes un mardi de 2022 ?

Merci d'en préciser la date par mail à syndicatdesimmenses@gmail.com

À mardi (où qu'il tombe en 2022) !

Le Syndicat des immenses